MISSION PERMANENTE DE TUNISIE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE



لبعثية الدائمية للجمهورثية التونسستية لدّى مكتب الأم المتحة بجنيف والمنظمات الدوليّية بسويسرًا

Intervention de M. Sami Bougacha Chargé d'Affaires a.i. de Tunisie à Geneve 16^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU Cuba – 1^{er} Mai 2013 40

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de Cuba et se félicite du rôle actif qu'elle joue au sein du Conseil des Droits de l'Homme.

Ma délégation a pris bonne note des nombreux progrès réalisés par Cuba depuis 2009, en particulier le renforcement du cadre juridique et institutionnel des droits de l'homme. Elle salue les efforts consentis pour la réalisation de tous les droits, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels.

La Tunisie recommande à Cuba de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Statut de Rome et le Protocole facultatif à la Convention contre la Torture. Elle l'encourage à adresser une invitation permanente aux titulaires de mandats du Conseil et à assurer un climat favorable aux activités des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des autres acteurs de la société civile.

La Tunisie exprime en fin sa solidarité avec le peuple cubain qui continue de souffrir des conséquences de l'embargo qui lui est imposé depuis plus de cinquante ans.

Je vous remercie de votre attention.